

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'ADMISSION DES
TECHNICIENS DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE
DU 13 OCTOBRE 2025**

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 3 et 4 de l'arrêté du 01 juillet 2024 fixant les modalités de sélection et de formation des **Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale**.

❖ **FORMATION INITIALE (VOIE DIRECTE) :**

Sont déclarés admis pour la rentrée de 2025-2026, par ordre alphabétique :

HAMMOUDI Amel

La Directrice Générale


Catherine LOUBRIAT

Isle, le 13 octobre 2025.

*Le Responsable du Pôle des Formations à
l'accompagnement socio-éducatif*


Ludovic GERMANEAU

